



N° OJ : 57

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022**Objet :** Propreté publique.- Asbl "La Source".- Subside : 607,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'ASBL La Source s'est engagé à organiser une journée de sensibilisation à la propreté publique dans les Marolles, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 607,00 EUR à l'asbl "La Source" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 607,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à l'asbl "La Source" pour l'organisation d'une journée de sensibilisation à la propreté publique dans les Marolles.

Annexes :